

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Société Immobilière Malagnou-Ermitage No 1 en liquidation, Genève*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 22.09.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: 07.11.2003*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: c/o SFG SOCIETE FIDUCIAIRE ET DE GERANCE SA, 10, Boulevard du Théâtre, 1204 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.*

Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

(01202968)